

CONTACT PRESSE

Valérie Charrière-Villien

Place de la Bourse
69289 Lyon cedex 02
T. 04 72 40 58 37
v.charriere@lyon-metropole.cci.fr

www.lyon-metropole.cci.fr

Retrouvez tous les [communiqués de presse](#) de la CCI LYON METROPOLE.



10^e Enquête Consommateurs / FOCUS N°3 Internet bouscule le commerce physique pour les achats non-alimentaires

En 2017, pour les achats non-alimentaires, internet progresse sur tous les produits et tous les territoires et devient le premier pôle commercial de la région lyonnaise avec un chiffre d'affaires de 643 millions d'euros sur ce segment.

- ▶ **Les grandes surfaces restent le circuit de distribution dominant avec 56,7% d'emprise mais perdent 1,8 point**, essentiellement du fait des hypermarchés.
- ▶ **Le commerce de moins de 300 m² voit son emprise se stabiliser à 30%**. Il ne perd plus de parts de marché alors que depuis 1980, nous observions une baisse.
- ▶ **L'emprise de la Vente à Distance (e-commerce + vente par correspondance) s'établit à 10,5%**, ce qui signifie qu'en 2017 plus de 10% du marché non-alimentaire se fait de façon dématérialisée. L'e-commerce progresse fortement de +3,4 points (de 6,1% à 9,5%) alors que la vente par correspondance traditionnelle perd 0,8 points. Entre 2012 et 2017, internet capte 244 millions d'euros en plus sur la région lyonnaise, soit une multiplication par 1,5 depuis 2012. La percée d'internet est portée également par le développement des stratégies omnicanal des enseignes (complémentarité des points de vente et du digital dans l'approche du consommateur).

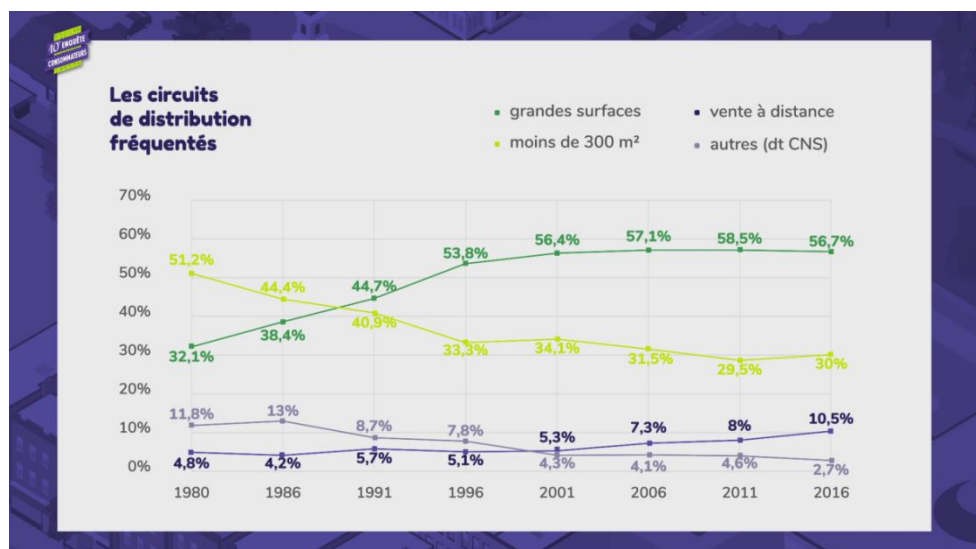
*Partenaires :

GRANDLYON
la métropole



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Lyon • Rhône

SCOT AGGLOMÉRATION
LYONNAISE-2020



Nous observons néanmoins des différences selon les secteurs d'activité:

- ▶ **En équipement de la personne**, les commerces de moins de 300 m² gagnent 0,8 point d'emprise alors que les grandes surfaces perdent 1,5 point face à la vente à distance qui gagne 2,1 points.

CONTACT PRESSE

Valérie Charrière-Villien

.....
Place de la Bourse
69289 Lyon cedex 02
T. 04 72 40 58 37
v.charriere@lyon-metropole.cci.fr

www.lyon-metropole.cci.fr

Retrouvez tous les
[communiqués de presse](#) de
la CCI LYON METROPOLE.



*Partenaires :

GRAND LYON
la métropole



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Lyon • Rhône

SCOT AGGLOMÉRATION
LYONNAISE



- ▶ Ce sont dans les secteurs **culture/loisirs et mobilier/électro/déco** que les **grandes surfaces voient leur emprise le plus fortement baisser**, respectivement de 2,3 et 2,1 points au profit de la vente à distance (+3,5 et +3,9 points).
- ▶ **Les commerces de moins de 300 m² perdent des parts de marché dans le secteur du bricolage/jardinage** avec une emprise faible de 13% sur ce secteur d'activité.

En résumé :

- ▶ **Au global, les grandes surfaces perdent des parts de marché sur tous les secteurs**, sauf sur le bricolage/jardinage.
- ▶ **Les commerces de moins de 300 m² restent encore majoritaires pour l'équipement de la personne** avec 49% d'emprise.
- ▶ **Les grandes surfaces représentent 82% du bricolage/jardinage.**
- ▶ **La vente à distance atteint ses taux les plus importants pour le secteur culture/loisirs** avec 15% d'emprise.

A propos de la 10^e Enquête Consommateurs

La 10^e enquête sur les comportements d'achat des ménages de la région lyonnaise décrypte, au travers de plus de 80 questions très précises, les habitudes d'achat de 6 419 foyers de la région lyonnaise. Réalisée par téléphone entre septembre 2016 et janvier 2017, elle porte sur les achats effectivement réalisés par les ménages pour 18 produits alimentaires, 31 produits non alimentaires et 3 prestations de services et sur des questions relatives aux pratiques d'achats.

Cette enquête constitue un outil d'analyse pour mesurer l'évolution des nouvelles tendances de consommation pour les produits alimentaires, non alimentaires, les services... Unique en France, sur un territoire de 50 kilomètres autour de Lyon représentant 2,5 millions d'habitants, cette enquête est réalisée par la CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne et ses partenaires* tous les 5 ans.

www.enquete-consommateurs.fr